

## Dématérialisation des bulletins de paie

### LOGIDOC-Solutions conjugue sécurité et réduction des coûts avec la solution Bee-POST

*Alors qu'une loi permet depuis deux mois de remettre au salarié son bulletin de paie sous format électronique, LOGIDOC-Solutions présente d'ores et déjà une solution de dématérialisation de ces documents fiable et opérationnelle, pour les PME et TPE comme pour les grands comptes : l'offre Bee-POST.*

Ce sont plus de 200 millions de bulletins de paie qui sont remis chaque année en France aux salariés, et ainsi des milliers d'entreprises aujourd'hui potentiellement concernées par la dématérialisation de ces documents.

En effet, depuis le 13 mai 2009, la loi (n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures parue au Journal Officiel le 13 mai 2009) autorise l'employeur à remettre au salarié son bulletin de paie sous format électronique, à condition que ce dernier ait donné son accord et que l'intégrité des données soit assurée.

Spécialiste de la dématérialisation de courrier, LOGIDOC-Solutions a choisi d'élaborer une solution adaptée à cette évolution. Selon Jean-Claude Prevel, PDG de l'entreprise, « ce sont en effet près de 70% des salariés d'une entreprise qui devraient accepter de recevoir un bulletin de paie dématérialisé dans les prochaines années ; il est donc plus que nécessaire de pouvoir leur garantir un document électronique fiable, sécurisé et durable dans le temps ».

**Portail web à double entrée (employeur/employé), Bee-POST a été conçu pour répondre à ces 3 points cruciaux :**

- ✓ **La fiabilité et le respect de l'intégrité des données** : seuls le prestataire ou l'employé chargé de la paie, ainsi que l'employeur, ont accès à ces bulletins, via un portail web sécurisé, et doivent y apposer une signature électronique (certificat numérique) garantissant ainsi l'intégrité et la fiabilité des données.

- ✓ **La sécurité et la confidentialité** : l'accès restreint à ce portail assure également la confidentialité des données, comme leur sécurité. Le salarié peut consulter l'ensemble de ses bulletins de paie, grâce à un certificat électronique personnel. S'il change d'employeur, et dans le cas où celui-ci adhère au système Bee-POST, il pourra, grâce à son certificat électronique, continuer d'accéder à ses données personnelles et à leur historique. La convention collective de l'entreprise est également accessible sur ce portail.
- ✓ **La pérennité** : la loi oblige à un archivage minimum de 5 ans, mais la solution Bee-POST propose un archivage de 10 ans. Si le salarié souhaite prolonger cet archivage électronique sécurisé, il peut le faire par périodes de 10 ans renouvelables.

Enfin, autre avantage du bulletin de paie électronique, et non des moindres : la réduction des coûts, aujourd'hui une préoccupation de tous les instants dans un contexte économique difficile pour les entreprises. La solution Bee-POST permet d'y répondre simplement, notamment en générant des économies tant au niveau de l'impression que de l'expédition des bulletins.

### A propos de LOGIDOC-Solutions :

Créé en 2005, LOGIDOC-Solutions est aujourd'hui le spécialiste logiciel de la gestion du courrier sortant. Ses solutions Bee-POST de dématérialisation et d'acheminement du courrier s'adressent à tous types d'entreprises, de la TPE au grand compte, et dans tous secteurs d'activité : banque, assurance, industrie, administrations, ...  
L'objectif de LOGIDOC-Solutions : permettre à tout utilisateur de gérer le courrier sortant à partir de son poste de travail, sans changer ses habitudes, en améliorant la productivité et en diminuant les coûts directs et indirects, grâce à des solutions fiables, simples d'utilisation et peu coûteuses.

Plus d'informations sur : [www.logidoc-solutions.fr](http://www.logidoc-solutions.fr) et sur [www.bee-post.com](http://www.bee-post.com)

### Contacts Presse :

Florence Gillier Communication – [www.fgcom.fr](http://www.fgcom.fr)

Frédérique Guillo – [fredg@fgcom.fr](mailto:fredg@fgcom.fr)

Lucie Audren – [luciea@fgcom.fr](mailto:luciea@fgcom.fr)

Tél : 01 41 18 85 55